VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Lundi 11 juin 2018

SUD OUEST

Charente Libre

SNCF, Lactalis et anniversaire de Johnny

■ Aujourd'hui

SNCF: la réforme au terminus. La réforme de la SNCF achève son parcours parlementaire: députés et sénateurs doivent s'accorder sur un texte final soumis aux votes des deux chambres en milieu de semaine. De leur côté, les syndicats veulent maintenir la pression en organisant demain une *«journée de la colère cheminote»*.

«Libérer, protéger»? Allocations-chômage étendues (sous conditions) aux salariés démissionnaires, mue du compte personnel de formation et nouvelles règles pour l'apprentissage: le projet de loi formation-assurance chômage arrive à l'Assemblée. La majorité y voit une illustration du *«protéger»* macroniste après le *«libérer»* des ordonnances travail. L'opposition de gauche reste toutefois sur sa faim, tandis que patronat, syndicats et régions s'inquiètent de nouvelles modalités financières.

■ Demain

Immobilier: l'heure du vote. Au bord du surmenage, les députés votent sur l'ensemble du projet de loi sur l'immobilier qui les a occupés nuit et jour pendant neuf jours et suscité de vifs débats sur l'accession à la propriété dans les logements sociaux ou les aménagements pour les personnes handicapées. Également dans le texte, l'encadrement des locations touristiques de type Airbnb et les sanctions renforcées contre les marchands de sommeil.

Photo AFP

Star déchue. *«Séjours de luxe et cadeaux en échange de renseignements et de services»*: la cour d'appel de Paris rend demain sa décision au procès de l'ex-numéro 2 de la PJ de Lyon, Michel Neyret, jugé pour *«corruption»*.

Lactalis: l'État à la question. La commission d'enquête parlementaire sur le lait contaminé aux salmonelles auditionne trois ministres, à commencer demain par Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture. Les éventuelles responsabilités de l'État dans les nombreux dysfonctionnements observés devraient être disséquées.

■ Mercredi

Menace d'extradition. Il a été l'un des hommes forts du régime de son frère Blaise Compaoré, le président déchu du Burkina Faso: la justice française dira mercredi si elle accepte la demande d'extradition formulée par son pays à l'encontre de François Compaoré, mis en cause dans l'enquête sur le retentissant assassinat en 1998 du journaliste d'investigation Norbert Zongo.

■ Jeudi

Atterrissage? La mobilisation des salariés d'Air France tous métiers confondus pour des augmentations salariales, qui a déjà provoqué le départ du PDG Jean-Marc Janaillac, pourrait trouver son épilogue jeudi, la direction par intérim étant prête à donner des *«réponses concrètes»*.

Secret des affaires. L'Assemblée doit adopter définitivement le projet de loi sur le *«secret des affaires»*, qui suscite l'inquiétude dans les médias, syndicats et ONG.

■ Vendredi

L'anniversaire. Johnny Hallyday aurait eu 75 ans le 15 juin. Il aura droit ce jour-là à une messe anniversaire en l'église de la Madeleine à Paris. Des milliers de fans sont attendus.

■ Frais bancaires qui explosent, accès difficile au compte et au prêt... ■ La Charente est particulièrement touchée par l'exclusion bancaire ■ L'Udaf16 y consacre une conférence ce mercredi.

Ces victimes du système bancaire

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«*Inclusion, exclusion bancaire: où en sommes-nous?*» L'Union départementale des associations familiales de la Charente (Udaf) organise ce mercredi une conférence à Angoulême pour parler de ce sujet «*encore trop tabou dans notre société*», appuie François Personne, directeur du service de prévention à l'Udaf16. Frais bancaires pour incidents ou agios très importants, difficultés d'accès à un compte bancaire, à un prêt... Pour certaines populations, déjà fragiles, «*c'est la double peine*». Un problème de fond qui touche pourtant de plus en plus de personnes, notamment en Charente.

Il donne un exemple frappant. «*Nous avons accompagné un couple charentais et ses quatre enfants. Saisonnier, monsieur gagne 1 450 € par mois. Madame est en congé parental. Et la famille perçoit, complément libre choix d'activité inclus, 1 165 € de prestations familiales. Sur l'année, la banque leur a prélevé 1 013 € de frais!*», s'étrangle le chef de service. «*Elle leur a aussi fait contracter une multiplicité étonnante de contrats, et leur a accordé un prêt à un taux de 9,5 % pour couvrir certaines dettes. Mais l'offre fragilité financière ne leur a jamais été proposée.*»

«Alerter les politiques pour qu'ils agissent»

Depuis la loi de 2013, les banques ont pourtant l'obligation de proposer à leurs clients en difficulté cette offre qui limite les frais «*de forçage*» à 4 € par opération (au lieu de 8 € la plupart du temps) et à 20 € par mois. «*3 millions de personnes devraient être concernées mais seulement 10 % d'entre elles en bénéficient, d'après le dernier rapport de l'observatoire de l'inclusion bancaire (OIB)*», assure Matthieu Robin, chargé de mission au secteur financier à l'UFC Que-Choisir. «*Le problème c'est qu'au-delà des personnes inscrites sur les fichiers d'incidents (FICP, FCC), les banques fixent elles-mêmes les critères qu'elles mettent derrière "personnes en difficultés", il faudrait que le législateur les fixe et détermine aussi un plafond global de frais.*»

> **3 millions de personnes devraient bénéficier de l'offre fragilité mais seulement 10 % d'entre elles se la voient proposée**

C'est aussi l'objectif de la conférence de ce mercredi: «*Alerter les politiques pour qu'ils agissent*», affirme François Personne.

En Charente, les foyers fragiles sont encore plus impactés qu'ailleurs. Le montant moyen des frais et agios prélevés aux populations suivies par les associations de l'Udaf s'élève à 547 € par an en Charente, contre 296 € au niveau national. C'est ce que révèle une enquête menée l'an dernier par les Udaf et l'association 60 millions de consommateurs (voir infographie). «*Chez nous, les plus concernés sont les retraités qui vivent avec le minimum vieillesse et les familles monoparentales, nombreuses en Charente*, décrit François Personne. *Mais le problème est loin de ne concerner que des personnes bénéficiaires de minima sociaux. Des foyers ayant des revenus très corrects mais peinant à équilibrer leur budget sont aussi victimes*».

Les demandes de micro-crédits explosent

Autre donnée très révélatrice du phénomène: «*l'explosion des demandes de micro-crédits*», ces prêts accordés à des personnes qui ont un projet important socialement mais ne peuvent accéder aux prêts bancaires. «*En 2017, on a accordé 110 micro-crédits sur 700 demandes*», chiffre l'Udaf 16.

De plus en plus de personnes ne parviennent même plus à avoir un compte bancaire. «*Si une banque refuse, elle doit normalement en référer à la Banque de France, qui doit désigner une banque pour le client, c'est le droit au compte*», explique Matthieu Robin, de l'UFC Que Choisir. «*Mais aujourd'hui, 14 % seulement des demandes émanent des banques. Et beaucoup de clients perdus se rabattent sur d'autres solutions, comme les comptes nickel, qu'on ouvre et gère dans les bars-tabac. Mais ces derniers n'autorisent aucun découvert et prélèvent des frais pour chaque retrait d'espèces, ce qui n'est pas du tout adapté*». D'autres clients, à cours de solution, se contentent même de compte dans les grandes surfaces, comme le compte C-zam du groupe Carrefour. «*Je ne peux même pas y déposer un chèque ou avoir un chéquier pour payer mon loyer*», témoigne Gilbert Boisseleau, 60 ans, de Genac.

Mercredi 13 juin de 14h à 16h30 conférence «Inclusion, exclusion bancaire: où en sommes-nous?», à la Mosaïque CSCS - MJC Sillac-Grande Garenne-Fregeneuil, 17 rue Antoine de Saint-Exupery à Angoulême. Inscriptions et infos au 05 45 39 31 87 ou action.familiale@udaf16.org.

Les plus pauvres, premières victimes des frais bancaires

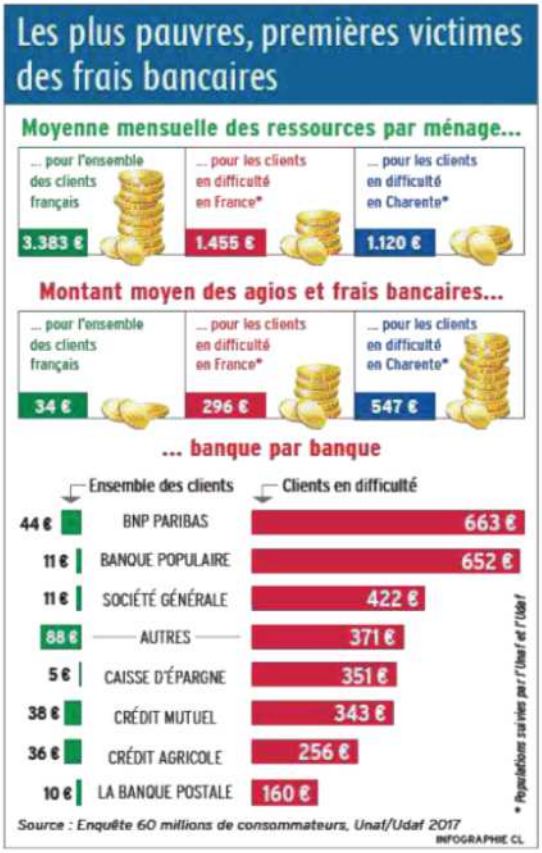

La réponse des banques

Certaines banques ont tout de même mis en place des dispositifs d'accompagnement des personnes en difficulté. La Banque Postale, meilleure élève en terme de montant des frais et agios, propose depuis 2013 un service téléphonique à distance nommé L'appui. 32 conseillers spécialisés informent et orientent les clients en situation de fragilité financière ponctuelle ou récurrente. En 2017, 160 personnes ont bénéficié des services de L'appui en Charente. Le Crédit Agricole va encore un peu plus loin avec, depuis 2010, son association Passerelle, qui accompagne des clients en difficulté passagère consécutive à des accidents de la vie: chômage, divorce, longue maladie, décès du conjoint, d'un enfant. Le compte du client est totalement exonéré de frais pendant toute la durée d'accompagnement et les frais de dysfonctionnement des six derniers mois sont entièrement remboursés. À ce jour, plus de 2 000 clients en ont déjà bénéficié du dispositif Passerelle.

Sollicitée, la BNP Paribas qui est la plus mauvaise élève, d'après l'enquête de l'Udaf, n'a pas souhaité apporter de justification sur ces montants.

Que faire?

En cas de problème de frais d'incidents exorbitants, de difficultés avec sa banque... «*La première chose est de maintenir le dialogue avec son banquier et de demander une augmentation de son découvert*», conseille Matthieu Robin, spécialiste de ces questions à l'UFC-Que choisir. «*Certaines banques possèdent aussi des cellules d'accompagnement, ne pas hésiter à les solliciter.*» Si les frais prélevés ont renforcé les difficultés du foyer, «*le client peut écrire un courrier en l'expliquant et demander un remboursement. Depuis 2010, la fédération des banques françaises s'est engagée auprès du comité consultatif du secteur financier, à rembourser dans ce cas-là*». Enfin, si le client n'obtient pas gain de cause, «*il peut recourir au médiateur de la banque*».

Chiffres*

6,5 milliards €. C'est l'estimation du chiffre d'affaires généré par les frais d'incidents bancaires en France.

4,9 milliards €. Ce sont les bénéfices annuels générés par ces frais d'incidents.

4 à 6 millions de personnes sont tous les mois concernées par les frais d'incidents bancaires.

28 % des ménages lambda se sont vus rembourser plus de la moitié de leurs frais pour incidents contre **4 %** pour la population Unaf/Udaf.

*Enquête Unaf 2017.

«Quand on a la tête au niveau de l'eau, ils nous enfoncent»

Aujourd'hui Christophe Boursier, 48 ans, est entrepreneur dans l'immobilier à Angoulême, il gagne 10 000 € par mois et n'a qu'à râler un peu pour se faire rembourser le moindre frais dû à un décalage sur ses comptes bancaires. Mais il y a quelques années encore, ce père de famille sojaldicien était manutentionnaire, gagnait le smic et les fins de mois étaient parfois difficiles. «*À l'époque, la banque me prenait parfois jusqu'à 100 - 120 € dans le mois en agios et en frais. Le moindre petit décalage c'était tout de suite 8 €. Une fois, il manquait 1 € pour honorer un chèque, ils m'ont pris 10 € pour refus du chèque, alors que ces 10 € auraient payé le chèque!*», s'étrangle-t-il encore aujourd'hui, tant ces procédés le révoltent. «*Ils me facturaient des lettres en recommandé à 21 €, alors qu'un recommandé coûte 5,70 €! J'ai demandé un jour à ma banquière le justificatif détaillé de ces 21 €. C'était il y a 5 ans, je n'ai jamais eu de réponse*», souffle-t-il.

«*C'est simple, quand on a la tête au niveau de l'eau, ils appuient fort dessus pour qu'on coule. Moi j'ai la chance d'être passé du statut de mécréant à celui de bon client pour eux. Maintenant je peux même demander une faveur quand mon fils ou ma fille ont un souci sur leurs comptes, alors qu'avant, quand je demandais le remboursement de frais, on me répondait "on ne peut pas, il faut bien que la banque vive". Beaucoup de mes amis sont encore dans ce cas, et je ne comprends pas qu'il n'y ait pas plus de règles pour protéger un peu les gens de ces abus.*» À lui, malgré la loi de 2013, aucune banque n'a jamais proposé de programme d'accompagnement ou limitation de frais quelconques. «*Ils font tout pour contourner la loi*».

GENSAC-LA-PALLUE

Une centaine de caravanes sur le terrain de football

La communauté d'agglomération de Grand Cognac n'a toujours pas d'aire de grand passage, contrairement aux obligations légales. Photo M. B.

Photo Maïté Bouyssou

Une centaine de caravanes logeant environ 500 personnes ont pris place illégalement sur le terrain de football de Gensac-la-Pallue (1 600 habitants) hier à partir de 14h. Il s'agit d'une mission évangélique de gens du voyage, venue d'Angoulême et qui annonce un départ vers Royan d'ici à une semaine. Le maire de la commune et les gendarmes se sont rendus sur place. La communauté d'agglomération de Grand Cognac ne disposant pas d'une aire de grand passage, alors que la loi l'y contraint, une convention a été signée entre la mission et la commune. *«L'occupation est totalement illégale et la surprise est désagréable,* réagit le maire de Gensac, Bernard Mauzé. *Mais mon rôle est que tout se passe pour le mieux et on ne va pas appeler une compagnie de gendarmes mobiles pour évacuer le terrain.»*

Il y a deux semaines, 400 pèlerins avaient occupé le domaine de La Grave à Gimeux. Quelques jours plus tard, une dizaine d'autres s'étaient installées à Salle-d'Angles. Ces dernières se sont déplacées depuis à Merpins.

SOLIDARITÉ

Journée mondiale des donneurs de sang

Jeudi 14 juin, c'est la journée mondiale des donneurs de sang. L'occasion de rappeler combien le don du sang est important, surtout au début de la période estivale pendant laquelle les centres manquent de donneurs chaque année. En Charente, en plus du centre du don de Girac, une collecte festive est organisée à Ruffec, à La Canopée de 16h à 19h30. L'an dernier, au niveau national, cet événement avait permis de recueillir 65 874 dons et de recruter 10% de nouveaux donneurs.

Le vrai haut débit radio débarque

Dès le 1er juillet pour 65 communes, et dès le 1er septembre pour 240 autres, le réseau radio THD sera opérationnel. Les intéressés peuvent se rapprocher des opérateurs. Une solution à 30 mégas, en attendant la fibre.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Jacques Chabot (à droite) a officialisé vendredi le lancement commercial du réseau radio THD. Photo A. C.

«*La fibre est en route - les travaux de la fibre débuteront fin 2018 pour s'achever en 2021- mais pas question d'attendre si longtemps pour que les Charentais puissent profiter du très haut débit*», a affirmé vendredi soir Jacques Chabot, président de Charente numérique, qui a officialisé le lancement commercial du réseau radio THD (très haut débit) de la Charente. Cette solution provisoire permettra aux foyers charentais de profiter dès le 1er juillet pour certain ou la rentrée pour d'autres (lire encadré) de 30 mégas d'internet.

«*Le réseau Alsatis, qui proposait 2 mégas a fait son temps et n'a pas très bien vieilli*, convient Jacques Chabot, *il fallait une autre solution pour entrer dans les objectifs fixés par le gouvernement: la mise en place d'un bon haut débit pour tous avant 2020*».

L'entreprise Nomotech, qui avait remporté il y a quelques mois l'appel d'offres lancé par Charente numérique, est en train de boucler l'installation du réseau. «*On amène le débit jusqu'à des points hauts, type châteaux d'eau, et on émet des ondes radio*, explique une responsable de Nomotech. *Les foyers n'ont plus qu'à se rapprocher d'un des opérateurs qui commercialisent des offres sur la zone, et à choisir le forfait qui les intéresse: triple play (téléphone fixe, box internet et TV) ou fixe et mobile (avec le téléphone portable en plus) et l'opérateur se charge d'installer gratuitement le petit boîtier, qui se clipse sur l'antenne de la maison, et permet la réception.*»

À Échallat, le système est en place depuis une semaine et Alain Laidet, le maire, est ravi. «*Ça fonctionne très bien. Pour nous qui avions le triste record de la faiblesse de débit, c'est un véritable changement. La secrétaire de mairie et les maîtresses de l'école, qui ont été les premières à en bénéficier sont très contentes*». Le patron de l'hôtel-restaurant L'Essille, à Bassac, qui a accueilli la cérémonie de lancement vendredi se dit soulagé d'avoir «*enfin une solution d'avenir*». «*Le manque d'internet nous a fait perdre entre 15 et 20 % de chiffre d'affaires sur les trois dernières années*, évalue-t-il. *Soit une perte de près de 100 000 €. Tous les clients veulent du haut débit. À nous maintenant de les reconquérir*».

Deux ou trois opérateurs sur le marché

Deux opérateurs proposent des offres en Charente, peut-être bientôt trois. «*Alsatis doit nous dire dans les prochains jours s'il veut, lui aussi, se positionner sur le réseau Nomotech, en tant qu'opérateur*», indique Pierre Debesson, le directeur de Charente numérique. Ozone, qui est une filiale de Nomotech, et Nordnet, une filiale d'Orange, sont déjà dans la course. Le nordiste Nordnet propose quatre offres différentes à partir de 19,99 € par mois, avec 49 € de frais de mise en service. Chez Ozone, la mise en service est gratuite, et la première offre est à 29,99 € pendant 12 mois, puis 34,99 €.

Ozone: 09 73 01 1000; Nordnet: 3420.

110 000 foyers couverts d'ici le 1er septembre

Les cinq premiers pylônes seront mis en fonction dès le 1er juillet à Puymoyen, Dignac, Moulidars, Bonneuil et Criteuil-la-Magdeleine. Ils couvrent 65 communes et 30 000 foyers. Le déploiement se poursuivra tout au long de l'été. 15 à 17 autres pylônes prendront place un peu partout. Mais ils ne seront activés, tous en même temps, qu'au 1er septembre. De quoi desservir 240 communes et 80 000 foyers supplémentaires. Les frais d'installation du dispositif chez les particuliers sont pris en charge par Charente numérique et le ministère des Finances. Au total le déploiement de ce nouveau réseau coûte 3 millions d'euros.

■ Franck Arnou a inauguré la zone en 2015 avec Feu vert ■ Trois ans après, les promesses ne sont pas tenues à ses yeux ■ Récit de la déception d'un entrepreneur.

Bellevue: «Rien à voir avec ce qu'on nous a vendu»

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Franck Arnou se sent isolé, au bout de la zone de Bellevue. À côté de son atelier mécanique, un terrain toujours à louer. Photo M. B.

Le pari d'une vie. En 2012, Franck Arnou, 50 ans à l'époque, se jette à l'eau en rachetant le magasin Feu vert du Fief-du-Roy, à Châteaubernard, dont il n'était que le dirigeant. Pari réussi. Les affaires tournent, les clients sont fidèles. Il faut se développer et le nouvel homme d'affaires a son idée. Ce sera la zone d'activité de Bellevue, un vieux projet de Grand Cognac qui se finalise enfin, pour 14M€ d'investissement. Il y achète un terrain de 2 000m² en 2014, fait construire sa halle et l'inaugure en juillet 2015. En toute confiance, un an avant le couper de ruban officiel de la ZAC de 28 hectares. Trois ans ont passé et le Cognaçais est déçu par l'évolution de Bellevue, comme les deux autres investisseurs de la zone (le groupe Duval et Centrakor). Les trois s'en sont plaints auprès de Grand Cognac le mois dernier, rapporte le patron de Feu vert en revenant sur son propre cas.

Pourquoi aviez-vous choisi Bellevue en 2014 et qu'en attendiez-vous?

Franck Arnou. L'ancien bâtiment du Fief-du-Roy datait de 1992 et commençait à être vétuste. Bellevue, ça paraissait intéressant. D'autant qu'il y avait un accord, verbal je crois, je n'ai jamais vu de document. On nous expliquait qu'il ne devait pas y avoir de concurrence entre les zones, notamment avec celle d'Auchan. Une cohérence, au moins. Bon, deux ans après, j'ai vu se construire Norauto sur le parking d'Auchan. Mais toujours pas d'alimentaire à Bellevue [l'arrivée de Grand Frais est cependant annoncée, NDLR].

C'est pour cela que vous prenez la parole aujourd'hui, trois ans après vous être installé?

Il n'y a pas que ça. Comme les autres investisseurs, je ne comprends pas ce qui se passe. La zone n'est toujours pas complète et elle n'a rien à voir avec ce qu'on nous a vendu au moment d'acheter nos terrains.

C'est-à-dire?

Il devait y avoir un pôle automobile, un pôle restauration, un pôle équipement, le retail park et une partie à vendre pour des investisseurs, dont je fais partie. D'ailleurs, je visais d'abord un autre terrain et on m'a dit que je n'y aurais pas accès; que c'était réservé aux services, à l'hôtellerie, à des assurances, etc. Aujourd'hui, je ne vois ni hôtel, ni assureur. On se parle entre nous, on sait qu'il y a eu des candidats et on aimerait savoir pourquoi ça n'arrive pas. Le groupe Duval, qui aménage une partie de Bellevue, a des autorisations administratives toutes prêtes, et personne ne vient malgré ça. C'est décevant. Il n'y a pas de passage alors qu'il nous en faut pour que nos commerces se développent. Il y a bien eu une installation récente [Bureau Vallée qui ouvrira jeudi, NDLR] mais ça fait peu.

Le bilan était déjà le même, il y a un an. Avez-vous des contacts avec l'aménageur Territoires Charente, depuis?

Très peu. Il y a trois semaines, on a eu une réunion avec Véronique Marendat [en charge de l'économie à l'agglo, NDLR] et l'aménageur devait être là, mais il n'était pas représenté.

Regrettez-vous votre choix?

Non, il fallait que je déménage de toute façon, mais je ne m'attendais pas à ça.

Pensez-vous avoir payé trop cher?

Ce n'est même pas le problème. On a beaucoup parlé de ça, mais j'ai construit pour le même prix au mètre carré que je louais au Fief-du-Roy. Qu'au Fief, les propriétaires aient baissé leurs prix ensuite, c'est de bonne guerre. Non, ce que je regrette, c'est d'avoir le sentiment d'être oublié dans cette zone.

Les élus optimistes... mais prudents

L'aménageur Territoires Charente, missionné par Grand Cognac pour vendre les parcelles, n'a pas pu être joint la semaine dernière sur le sujet. Véronique Marendat, élue en charge de l'économie à l'agglo, reconnaît qu'il y a des difficultés à remplir la ZAC mais se veut *«raisonnablement optimiste». «J'observe que Cognac attire, il y a une appétence que l'on ne connaissait pas avec l'installation de grandes enseignes comme Décathlon. Bellevue n'en profite pas encore pleinement, mais le foncier est rare et je pense qu'il y aura un débordement vers cette zone.»*

Pour autant, l'agglo reste prudente. Notamment en ce qui concerne l'aménagement de la pointe encore en friche, derrière le retail park. *«Avec Jérôme Sourisseau* [président de l'agglo], *on se pose la question de l'aménager. On ne le fera pas, s'il n'y a pas une demande.»* D'autant que ce serait à la collectivité d'assumer financièrement les accès et autres raccordements. Et que ses finances sont tendues.

Le chiffre

320 C'est le nombre de visiteurs à l'usine Verallia de Châteaubernard, samedi, lors de festivités du 55e anniversaire de l'ancien site Saint-Gobain. Des familles de salariés, de clients ou de sous-traitants, qui ont eu l'opportunité rare de voir la fabrication des bouteilles, y compris la fusion du verre.
Aux abords du site, l'entreprise avait organisé une journée de loisirs pour son personnel, qui s'est achevée avec un repas sous tente. En fin de journée, un arbre a été planté à l'entrée de l'usine pour marquer l'événement.
Un liquidambar, une variété résistante, flexible et dont les feuilles changent de couleur quatre fois par an.

Un arbre a été planté pour symboliser les racines du site. Photo M. B.

SPECTACLES

Trois jours de théâtre à la Cale. Le conservatoire de musique et d'art dramatique de Grand Cognac donne une série de représentations théâtrales interprétées par les élèves de jeudi à samedi à la Cale, à Crouin. Ce jeudi à 19h15: spectacle initiation *Surprise: c'est la fête du théâtre*; 20h30: répétition publique adultes. Vendredi à 19h15: spectacle initiation *Le prince de Motordu*; 20h30: spectacle adultes *Lettres croisées*. Samedi à 14h: *Alice et autres merveilles de Fabrice Melquiot*; 15h: *Don Juan de Molière rencontre La nuit de Valognes d'Éric-Emmanuel Schmitt*, 16h30: *Lily Fil* de Philippe Gautier, 17h30: *«Dialogues* (extraits): *Les bonnes* de Jean Genet, *L'alouette* de Jean Anouilh, *Le dindon* de Georges Feydeau; 20h45, spectacle adultes *Lettres croisées*. Gratuit, réservation et renseignements au 05 45 82 19 39.

L'ex-magasin de jeux vidéo deviendra un champ de fleurs

Installé depuis vingt ans rue Aristide-Briand, le fleuriste Michel Bernard déménage allée de la Corderie, dans l'immeuble qui a brûlé en 2012.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La vie va enfin repousser au 24-26, allée de la Corderie, en face de la station Total à Cognac. Depuis l'incendie du 18 novembre 2012, qui avait notamment ravagé la boutique de jeux vidéo, l'immeuble est resté vide. Ce ne sera plus le cas à la fin du mois: samedi 30 juin, le fleuriste Michel Bernard, 51 ans, y transplantera Boule de Mousse. Sa caverne d'Ali Baba végétale de la rue Aristide-Briand, qu'il gère depuis 1998 et qui fermera dès le 23 juin prochain, le temps de déménager. *«Ça aurait fait vingt ans de présence ici le 1er octobre»*, compte le commerçant, connu pour ne pas avoir eu la langue dans sa poche quand il s'est agi de railler la piétonnisation de la rue en 2009, ses conséquences depuis, sans oublier la politique de stationnement instaurée l'an dernier (et révisée depuis). Il n'est donc pas mécontent de déguerpir. *«Je vois que depuis deux ans, les commerces ferment les uns après les autres dans la rue et ça n'est pas près de s'arrêter»*, prédit-il. Malgré les ambitions municipales pour ce bout de centre-ville: achat de foncier et bientôt de fonds de commerces, action «Cœur de ville» financée par l'État, etc. *«Ce sera trop tard pour moi»*, répond-il.

Si c'est avant tout une question de place, le commerçant ne cache pas sa satisfaction de quitter la rue piétonnière. Il y avait repris le magasin d'Alain Caille en 1998. Photos M. B.

La bâtisse était vide depuis six ans.

Cour intérieure

D'autant que son départ est aussi une urgence liée à une question de place. Allée de la Corderie, *«j'aurai une cour intérieure et 120m²»*, contre une petite cinquantaine actuellement. *«Et on pourra facilement se garer»*, anticipe déjà une cliente, anonyme mais contente du changement à venir. Dans la cour de la nouvelle boutique, il y aura l'équivalent de la petite forêt vierge que le fleuriste installe chaque matin dans la rue Aristide-Briand, pour la rentrer chaque soir. *«Une heure pour tout sortir, une heure pour tout rentrer, je gagnerai deux heures par jour.»* Sa rue actuelle, quant à elle, perdra un commerce de plus et "gagnera", pour quelques mois au moins, une friche. Car la semaine dernière, Michel Bernard n'avait pas entendu parler d'un repreneur pour son bail.

L'image

Repro CL

Félix-Gaillard sur les dents

Un comité d'accueil a été organisé samedi matin devant le collège de Cognac, pour la soixantaine d'élèves de sixième qui rentraient d'un voyage scolaire. Les syndicats de Félix-Gaillard et des représentants du conseil d'administration ont profité de la présence de parents pour mobiliser contre la fermeture d'une classe de cinquième à la rentrée de septembre. Mobilisation qui a débuté en février et n'a, pour l'heure, pas abouti. *«Alors qu'avec 93 élèves, nous dépassons le seuil,* déplore Olivier Brunaud (FO). *Nous sommes dans une situation de blocage.»* Une réunion se tiendra mercredi à 18 heures dans la salle polyvalente pour décider des actions à mener. Une grève, pour laquelle un préavis a été déposé la semaine dernière, pourrait débuter jeudi. *«Mais on ne la fera que si on a le soutien des parents.»*

GENS DU VOYAGE

Trente ans, ça se joue avec les Quatre Routes

Animations l'après-midi et spectacle le soir: un beau samedi avec les bénévoles de l'association d'aide aux gens du voyage. Photo M. B.

Les Quatre Routes ont fêté leurs trente ans comme il se devait, samedi à l'Espace 3000. Sous le chapiteau de la famille circassienne Klissing, de Châteaubernard, l'association d'aide aux gens du voyage a offert un après-midi d'amusement à ses membres. Mais aussi aux gamins des écoles cognaçaises où les Quatre Routes sont intervenues durant la semaine (lire *CL* de mercredi). Jouets en bois, drôles de jeux en matériaux de récup'... Chacun a pu s'amuser jusqu'à 18h30, quand le spectacle a commencé. Les bénévoles et les salariés ont alors joué une tranche de vie gitane (un mariage, en l'occurrence) écrit par la fondatrice des Quatre Routes devant un public de tout petits curieux.

À Segonzac, un jackpot pour se refaire

La vente du site de Raby-Barboteau rapportera 4,2M€ à la commune, soit 20 mois de budget. Pour les utiliser, les habitants ont des idées. La mairie va plutôt se refaire une santé financière.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Pas de grand projet au programme. Des programmes en attente pourront, en revanche, être financés. Comme l'accès de la mairie aux personnes en fauteuil, qui avait fait jaser au moment de la manifestation des pensionnaires de Raby-Barboteau, en février. Archive CL

Bon an mal, mal an, la commune de Segonzac investit entre 500 000 et un million d'euros par exercice budgétaire depuis 2013. En parallèle, les dépenses de fonctionnement tournent autour d'1,8M€. Avec 4,2M€ annoncés, la vente du site de la maison de retraite Raby-Barboteau (lire *CL* de mercredi et jeudi derniers) représente donc vingt mois de budget. Mieux qu'une poire pour la soif: un menu complet, avec son fromage et son café.

En vidant le sien au PMU de la place de la Mairie, samedi matin, Jean-Yves ouvre de grands yeux lorsqu'on lui souffle la somme. *«C'est toi qui me l'apprends»*, proteste-t-il en demandant illico *«une enquête de la mairie auprès des gens pour savoir ce qu'ils veulent en faire»*. Autour du comptoir, le chiffre fait causer. Assis près de Jean-Yves, Sam suit mieux la vie communale. *«Qu'ils embauchent des cantonniers et qu'ils nettoient devant chez moi»*, référence à la suppression de trois postes communaux l'an dernier. Plus sérieusement, *«c'est bon pour tout le monde: apparemment, la mairie a besoin de sous et la maison de retraite va se gérer seule, au lieu que ça finisse comme une mauvaise vie de couple»*.

À quelques mètres de là, place Pierre-Frapin, on est plus créatif. *«J'aimerais qu'ils aident à nouveau l'école du Sacré-Cœur qui a perdu des subventions»*, répond spontanément Élisa Roy, 21 ans, ancienne élève. *«Je veux une piscine !*, plaisante Pascale Vannier.

> **Vous me faites bien rire à parler de jackpot.**

Non, en fait, Grand Cognac a fait ce qu'il faut. Je dirais des logements, c'est ce qui manque.» *«Peut-être un peu plus d'animations, refaire les rues...* réfléchit à son tour Michèle Jubeau. *Mais franchement, je fais confiance au conseil municipal»* pour utiliser ce jackpot.

«Vous me faites bien rire à parler de jackpot, oppose la maire Véronique Marendat, qui appelle à la sobriété budgétaire. *Ça doit être discuté en conseil municipal mais d'abord, on va réduire la dette communale* [proche des 4M€, NDLR], *peut-être anticiper le remboursement d'emprunts. Ensuite, s'il y a un solde, on a des programmes qui sont lancés, des logements à entretenir...»* Ce qui était compliqué avec une capacité d'autofinancement négative, il y a deux ans, et toujours sous le seuil d'alerte. Finalement, au lieu de crier «bingo !» avec la vente de la maison de retraite, la ville pousse plutôt un «ouf» de soulagement budgétaire. Une bonne nouvelle quand même.

Les eaux pluviales en question

Le conseil municipal se penche sur le schéma directeur des eaux pluviales. Un thème d'actualité suite aux inondations de Saint-Laurent.

Jeudi soir, le conseil municipal de Châteaubernard réuni autour de Pierre-Yves Briand et de ses adjoints a examiné le schéma directeur des eaux pluviales. En préambule à cette présentation, le maire a tenu à souligner *«combien cette réflexion est d'actualité»* et a manifesté son soutien aux habitants de Saint-Laurent-de-Cognac, victimes d'inondations. Au-delà des mots, la solidarité de Châteaubernard s'exprime par *«la mise à disposition de matériel et de deux agents de la commune pour aider les sinistrés»*.

Le conseil a pris connaissance des résultats de l'étude sur les eaux pluviales. Photo CL

Le directeur général des services, Jean-Michel Boquet, a présenté le résultat de l'étude effectuée pour Châteaubernard et Cognac par le cabinet Céramide, comportant un état des lieux, un diagnostic pluvial et le schéma directeur des eaux pluviales. En ce qui concerne le diagnostic, il apparaît que les eaux pluviales vont directement à la Charente ou passent par le marais de Rulle et le marais de Gensac puis dans la rivière de Gensac, qui rejoint la Charente. Il existe quelques gros collecteurs et beaucoup d'ouvrages de rétention ou d'infiltration. À noter la spécificité des zones de Bellevue et du Mas de la Cour, qui sont gérées par Grand Cognac. Le Fief-du-Roy sera lui raccordé au bassin de Beauregard qui s'évacue par Dizedon. Au vu de l'étude pluviale sur dix ans, si tous les secteurs de la commune qui peuvent l'être étaient urbanisés (ce qui n'est pas le cas), des problèmes se manifesteraient notamment à la Trâche et en centre-bourg, d'où les propositions de redimensionnement du réseau de la Trâche et de celui qui va du centre-bourg à Dizedon, avec la création de bassins de rétention. Le maire souligne que *«cette étude est intéressante et propose des solutions à court et moyen termes à coût raisonnable»*. À terme, un zonage des eaux pluviales s'imposera à toute nouvelle construction.

Soutien aux services de proximité

Le conseil a ensuite adopté une modification des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, s'appliquant aux enfants hors commune à compter du 1er septembre. Michel Damy, adjoint en charge des finances, a soumis une modification budgétaire permettant d'améliorer l'efficacité des travaux de rénovation énergétique prévus à la mairie, à la salle Sainte-Thérèse et aux écoles de la Combe-des-Dames, le maire indiquant que *«cela permet de profiter de l'opportunité de subventions»*. Puis le conseil a donné au maire l'autorisation de se porter partie civile au nom de la commune dans l'affaire du Sivom du Cognaçais. Pierre-Yves Briand a tenu à préciser que *«les faits reprochés au directeur et à l'élu sont sans commune mesure»*. Enfin, le conseil a apporté son soutien aux motions contre la fermeture de la Trésorerie de Jarnac et contre la réduction des horaires du guichet de la gare de Jarnac, affirmant par là son attachement à ces services publics de proximité.

Pierre NAU

La troupe des Borderies réfléchit à la saison 2019

Les membres de la troupe des Borderies, une belle famille. Photo CL

L'assemblée générale du Théâtre des Borderies s'est déroulée jeudi sous la présidence de Morgan Berger. Dans son rapport moral, il fait ressortir *«l'esprit famille»* qui règne au sein de l'association où le choix de la pièce de l'année passée a été un succès. Le rapport d'activités fait état d'un peu moins de spectateurs que l'année précédente malgré la distribution de 20 000 tracts pour les bénévoles qui ont effectué quelque 200 kilomètres chacun pour la distribution. Le public est majoritairement satisfait et la troupe est bien reçue partout où elle se produit. Jackie Delvoye a dressé un bilan financier très détaillé d'une trésorerie équilibrée et saine. Ces comptes rendus ont été adoptés.

De nouvelles responsabilités ont été proposées avec le poste important de l'intendance qui sera assumé par Nathalie Phipper, Monique Sire pour les tracts, les décors par Josette Delvoye, la régie par Bruno Diard, la communication par Thomas Boileau qui seront tous assistés dans leur mission.

Projets 2019. Le président propose de réfléchir lors de l'achat des décors, pour qu'ils soient plus légers, ce qui sera un investissement mais qui lui semble nécessaire. Lilian Jousson évoque la piste de plusieurs pièces qui seront soumises à la lecture des membres avant décision du bureau. Le nombre de représentations restera entre 18 et 20. Jean-Luc Sire, metteur en scène, pense que ce nombre est trop élevé.

Composition du bureau. Président, Morgan Berger, vice-président Jacques Papineau, trésorier Jackie Delvoye, secrétaire Lilian Jousson, vérificateur aux comptes Maryse Coutantin.

«Macron doit faire plus de social»

Trois économistes qui ont inspiré le programme du candidat Macron prônent aujourd'hui un rééquilibrage social de sa politique. Et l'appellent à présenter des «objectifs concrets».

Trois économistes de renom, qui ont largement inspiré le programme du candidat Macron, suggèrent au Président un rééquilibrage social de sa politique, dans une note confidentielle publiée samedi par le quotidien *Le Monde*. Alors que *«beaucoup de Français craignent que les réformes bénéficient au pays, mais les laissent eux-mêmes de côté»*, Philippe Aghion, Philippe Martin et Jean Pisani-Ferry regrettent que *«la lutte contre les inégalités d'accès»* ne soit pas plus apparente dans la politique du gouvernement. Les trois auteurs suggèrent au Président de présenter des *«objectifs concrets»* en matière de sous-emploi des jeunes, sortie du chômage de longue durée, et ouverture des postes de responsabilité. *«Il importe de se montrer aussi audacieux dans la lutte contre les rentes et les privilèges d'en haut que dans le combat contre les corporatismes d'en bas»*, souligne le texte, qui regrette l'absence d'une *«voix forte»* pour porter le message social *«à l'intérieur du gouvernement»*.

Selon les économistes, *«il ne faut pas réduire la prime d'activité qui permet à la fois de réduire la pauvreté des travailleurs modestes et d'inciter au retour au travail»*. Ils se déclarent en revanche favorables à une réforme des dispositifs pour les personnes à l'activité réduite, à la réduction de la durée d'allocation chômage conditionnée à l'évolution du taux de chômage, et demandent, comme la CFDT, la nomination de plus de représentants salariés dans les conseils d'administration.

En matière fiscale, ils suggèrent de revoir les aides sectorielles aux entreprises et *«le maquis des aides à l'innovation»*. Sur le plan international, ils aimeraient voir le Président *«amplifier le débat sur la taxation internationale et l'optimisation fiscale»*.

Et pour les ménages, ils conseillent de revoir la fiscalité de l'investissement dans le logement en organisant *«l'extinction»* des aides à la pierre qui *«réduisent très fortement l'impôt sur le revenu des bénéficiaires et affectent le budget de l'Etat»*. Ils encouragent aussi le Président à taxer plus lourdement les *«très grosses successions»*, car *«les enfants des innovateurs sont souvent des rentiers»*. Enfin, ils recommandent un étalement de la suppression de la taxe d'habitation dans le temps.

> **Beaucoup de Français craignent que les réformes bénéficient au pays, mais les laissent eux-mêmes de côté.**

«Il importe de se montrer aussi audacieux dans la lutte contre les rentes et les privilèges d'en haut que dans le combat contre les corporatismes d'en bas», écrivent les trois économistes au Président. Photo archives AFP

Agnès Buzyn exclut de «faire des économies sur le dos des pauvres»

Toutes les aides sociales *«peuvent être discutées»*, estime la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, dans un entretien paru hier dans *Le Journal du Dimanche*, tout en excluant de faire des économies *«sur le dos des pauvres»*.

Au gouvernement, *«il n'y a qu'une seule ligne: travailler à l'efficacité de nos politiques sociales et favoriser une société du travail»*, assure la ministre dans cet entretien, réfutant toute dissension entre des ministres qui voudraient faire des économies sur les aides sociales et ceux qui y seraient opposés.

«Les aides sociales en matière de lutte contre la pauvreté avoisinent les 50 milliards d'euros. Nous sommes en droit d'interroger leur efficacité, tout comme celle des aides versées aux entreprises, souligne la ministre. *Mais il n'y aura pas de coupes budgétaires sur les plus pauvres».*

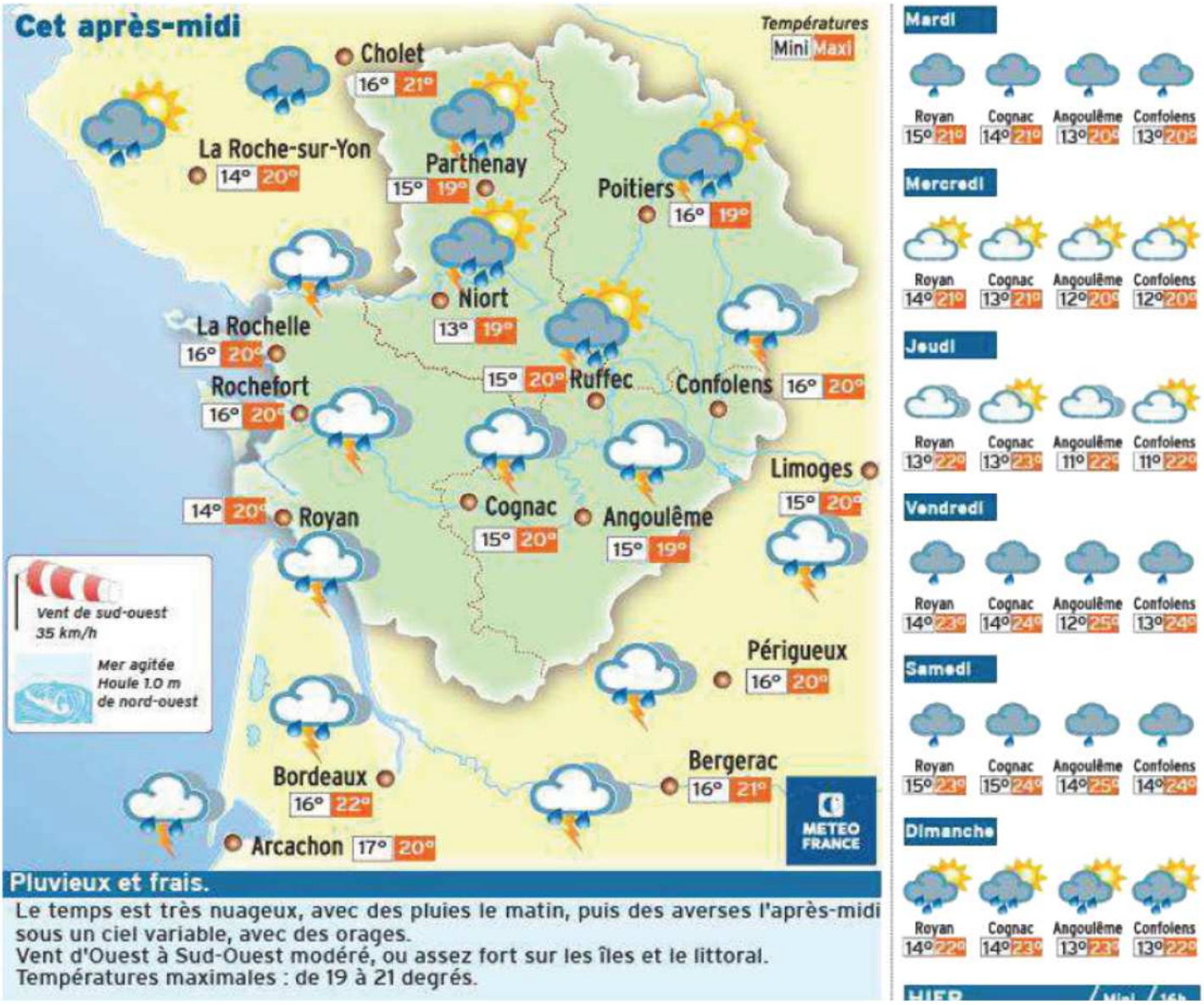

Pluvieux et frais.

Le temps est très nuageux, avec des pluies le matin, puis des averses l'après-midi sous un ciel variable, avec des orages.
Vent d'Ouest à Sud-Ouest modéré, ou assez fort sur les îles et le littoral.
Températures maximales : de 19 à 21 degrés.

Changer le regard sur les voies professionnelles

FORMATION Le ministre de l'Éducation a annoncé, il y a quelques jours, une série de mesures destinées à revaloriser les baccalauréats professionnels, qui concernent un tiers des lycéens

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@udouest.fr

La situation est devenue préoccupante. Un lycéen professionnel sur dix sort sans qualification et 51 % des titulaires d'un CAP sont sans emploi sept mois après l'obtention de leur diplôme. La France n'a jamais su faire de la voie professionnelle, qui accueille actuellement 700 000 élèves, une « voie de la réussite ». Trop souvent, c'est un choix par défaut aux yeux des parents et des professeurs, au contraire de l'Allemagne ou de la Suisse. Résultat, en matière d'insertion de ces diplômés, l'Hexagone figure parmi les mauvais élèves en Europe.

Un comble quand on sait qu'environ 300 000 recrutements ont été abandonnés en 2017, faute d'avoir trouvé le « bon » candidat, alors que le chômage touche 9,2 % de la population active en métropole. Conséquence, nombre de métiers manuels sont en tension aujourd'hui : viticulteurs, serveurs dans les cafés, restaurants…

Une seconde par métiers

Pour y remédier, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a dévoilé, le 28 mai, une refonte complète des diplômes, afin qu'ils correspondent d'avantage aux besoins des entreprises. Une attention particulière sera portée à certains secteurs, pourvoyeurs d'emplois, tels que les métiers de la sécurité, de l'aide à domicile… Et, pour maximiser l'employabilité des jeunes, il prévoit des passerelles permettant de passer des centres de formation d'apprentis (CFA) aux lycées professionnels ainsi qu'un renforcement des partenariats avec les entreprises.

En outre, désormais, la seconde du lycée pro sera organisée en « familles de métiers » (bâtiment…) et non plus en filières très spécialisées, qui seront, quant à elles, l'apanage de la première. Par ailleurs, en classe de seconde, les élèves passeront « un test de positionnement », l'équivalent d'un bilan de leurs acquis, destiné à connaître leurs points forts et faibles. Objectif : repérer les élèves les plus en difficulté pour mieux les aider ensuite à muscler leur niveau, grâce à des cours de soutien, notamment en français et en mathématiques.

Campus nouvelle génération

Autre mesure phare : le gouvernement souhaite la mise en place de campus nouvelle génération dotés d'internats, regroupant des lycées professionnels, des incubateurs d'entreprises, des CFA ou encore des établissements d'enseignement supérieur. L'objectif est de faire émerger trois campus de ce type par région d'ici 2022. Dans le même esprit, il sera demandé aux lycées professionnels de s'intégrer dans des réseaux structurés par filière professionnelle.

Cette réforme se veut complémentaire de celle de l'apprentissage présentée, en février dernier, par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, avec l'ambition d'en faire une « voie royale » de l'insertion professionnelle. « Les deux voies de formation ne seront pas en concurrence », assure Jean-Michel Blanquer. « Ce que nous voulons, c'est développer les deux, pour que plus d'un million d'élèves bénéficient d'une formation de très haut niveau et les amenant à un parcours de vie réussi », insiste le ministre.

> En réalité, « la vraie réforme dont on a besoin, c'est une réforme des mentalités » (Samuel Cywie, porte-parole de la Peep)

Mieux orienter

Mais tout ceci suppose, comme l'a rappelé la ministre du Travail, d'améliorer l'orientation des jeunes vers ces filières. Un rôle qui incombe aux branches professionnelles, chargées de faire connaître leurs formations, aux Régions, qui devront planifier des journées d'information dans les établissements scolaires, et à l'Éducation nationale. Sauf que cette réforme de l'apprentissage est fortement décriée par les Régions, qui ont été dépossédées d'une partie du financement du dispositif. « Cette recentralisation depuis Paris, qui ne prend pas en compte les spécificités de chaque territoire, risque de se traduire par une diminution en termes de qualité de l'offre de formation », s'inquiète Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En réalité, « la vraie réforme dont on a besoin, c'est une réforme des mentalités », estime Samuel Cywie, porte-parole de la Peep (la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public). Pour y parvenir, il faudra une volonté politique forte, des actes et des résultats en termes d'insertion professionnelle. Et ce n'est pas forcément une question de moyens. Huit milliards d'euros sont déjà dépensés chaque année par l'État, les entreprises et les Régions pour 400 000 jeunes apprentis. L'enjeu est majeur pour les futures générations, mais aussi plus globalement pour l'industrie et l'artisanat.

La voie professionnelle accueille actuellement 700 000 élèves en France. ILLUSTRATION THIERRY SUIRE/« SO »

Le modèle Aérocampus Aquitaine

Les résultats des 280 élèves (dont 140 apprentis) de ce campus de formation aux métiers de l'aéronautique à Latresne (33) ont de quoi faire pâlir d'envie n'importe quelle école : 100 % de réussite aux bacs et BTS, dont plus de 82 % de mentions. Et l'assurance de décrocher un emploi à la sortie. Aujourd'hui, Aérocampus Aquitaine – qui a acquis une renommée internationale et a été choisi pour prendre en charge une partie de la formation des Qataris à la maintenance des Rafale – est prisé des industriels. À la rentrée prochaine, « Sabena technics [NDLR : spécialisé dans la maintenance aéronautique] nous crée trois classes supplémentaires d'apprentis », souligne Jérôme Verschave, directeur général d'Aérocampus Aquitaine. Véritable campus, le site accueille au total, aujourd'hui, 15 écoles, fait travailler 280 salariés et mélange de multiples profils : apprentis, élèves en bac pro, salariés en formation continue, professeurs de l'Éducation nationale, formateurs du privé, personnel de la Direction générale de l'armement (DGA)… Un modèle mis en avant par l'ancien président de la République, François Hollande, lors de sa visite sur place, en 2013, et qui a inspiré Jean-Michel Blanquer pour sa réforme, en particulier pour la création de « campus nouvelle génération ». « Mais pour réussir à reproduire notre modèle, il faut une gouvernance agile et donc une structure de gestion, en plus du pilotage par l'Éducation nationale. Sans quoi, on restera dans "l'affichage" en multipliant les conventions de partenariat. En tout cas, cette réforme va dans le bon sens en décloisonnant les mondes », précise Jérôme Verschave.

Peu de personnes imaginaient une telle réussite lorsqu'Alain Rousset, président du Conseil régional, a fait le pari, en 2011, de reprendre l'ancien site de la DGA à Latresne, en instance de fermeture, pour en faire un centre de formation à la maintenance aéronautique. Un pari qui a nécessité un investissement de 26 millions d'euros, dont 16 millions apportés par la Région. Mais aujourd'hui, Aérocampus Aquitaine a déployé ses ailes et, sur ses 10,5 millions d'euros de budget annuel, seuls 2,5 millions sont des subventions publiques.

N. C.

LAURA, 18 ANS, APPRENTIE MÉCANICIENNE

« Un choix judicieux »

« Jusque-là, ma scolarité était un échec cuisant. Je n'ai pas eu mon brevet, j'avais beaucoup de difficultés et les professeurs me laissaient de côté, plutôt que de passer plus de temps avec moi à m'expliquer ce que je ne comprenais pas. Donc j'ai vite lâché et je suis partie ensuite en CAP maintenance automobile au CFA de Bordeaux-Lac, car j'avais envie de concret et de travailler dans ce secteur qui me passionne depuis l'enfance. Et ma mère, qui dirige une entreprise de fleurs, a l'habitude de prendre des apprentis », confie Laura. Aussitôt son rapport à l'école et ses notes ont changé. « J'ai eu 17,15 de moyenne générale à mon CAP. C'était un choix judicieux », clame-t-elle fièrement. Résultat, la jeune apprentie envisage désormais de poursuivre ses études en BTS, voire en licence pro. « J'espère que cette réforme va contribuer à revaloriser l'image de l'apprentissage, car ce n'est pas une voie de garage, contrairement à ce que pensent les gens. Avec cette expérience, les employeurs nous regardent d'un autre œil », souligne-t-elle.

LUCIE, 15 ANS, APPRENTIE COIFFEUSE

« Une vraie volonté »

Un mélange de désaffection pour l'école et de goût pour la coiffure explique le cheminement de Lucie, en première année de CAP au salon de Laurence Pichon. « Au collège, où je suis restée jusqu'en troisième, j'ai entendu dire que l'apprentissage était une voie de garage pour les cancres. C'est pour moi, au contraire, l'expression d'une volonté forte. Mon objectif est d'avoir mon propre salon. J'ai toujours voulu faire ce métier », explique l'apprentie avec une évidente maturité. Formée à la Chambre de métiers d'Agen, elle a dû quitter le domicile familial et s'installer seule pour se rapprocher de son lieu de travail. Elle gagne 389 euros. « Il y a un décalage entre ce que j'apprends à l'école et la réalité en salon, où j'ai commencé les coupes hommes. »

RÉMI, 25 ANS, APPRENTI PÂTISSIER

L'apprentissage après un bac S

C'est peu dire que lorsque Rémi a décidé de se lancer dans un CAP pâtisserie après avoir décroché un bac S, ses professeurs et les conseillers d'orientation ont tout fait pour que ce bon élève change d'avis. Sans succès. « Je m'étais rendu compte que j'avais envie de travailler avec mes mains et plusieurs de mes amis avaient opté pour un CAP boulangerie ou pâtisserie après le collège et s'y plaisaient », justifie-t-il. Un choix qu'il ne regrette aucunement aujourd'hui.

Trop de préjugés

« L'apprentissage est une chance. On apprend concrètement un métier à part entière, un savoir-faire et on travaille en parallèle dans une entreprise. C'est dommage que trop de professeurs aient autant de préjugés sur cette voie professionnelle », souffle-t-il. Et, même s'il existe une journée dédiée à l'apprentissage organisée tous les ans par le Sénat (Rencontres sénatoriales de l'apprentissage), cela est loin d'être suffisant à ses yeux pour faire évoluer les mentalités. En ce sens, il se réjouit de la volonté politique de faire de l'apprentissage une « voie d'excellence », prônée par le ministre, Jean-Michel Blanquer, dans le cadre de la réforme. D'ailleurs, « j'ai toujours aimé l'école », souligne Rémi. Après son CAP, il a poursuivi en mention complémentaire à l'Institut des saveurs à Bordeaux, puis en brevet technique des métiers en pâtisserie et, désormais, en brevet professionnel en boulangerie. Multi-diplômé, ce jeune apprenti entend désormais encore enrichir son expérience professionnelle en partant à l'étranger, en Angleterre, durant près d'un an, dans le cadre d'un dispositif Erasmus. Avec, à moyen terme, d'ici cinq ans, l'ambition de créer sa propre boutique de boulangerie-pâtisserie.

TRAVAIL — LES CHIFFRES CLÉS DE L'APPRENTISSAGE

Malgré son efficacité pour l'insertion professionnelle, l'apprentissage souffre toujours d'un déficit d'image et il ne concerne que 7% des jeunes de 16 à 25 ans.

De quoi s'agit-il ?

Une formation initiale qui alterne entre:
- des **cours théoriques** et
- des **périodes en entreprise.**

L'apprentissage : pour qui ?

Les jeunes **de 16 à 25 ans.**

Pour quels diplômes ?

Permet de préparer des diplômes de tous niveaux.

CAP, BEP, Bac professionnel — 62% des apprentis

BTS-Licence-Master

Combien d'apprentis en France ?

En 2018 **430 000 apprentis** selon les prévisions du gouvernement...

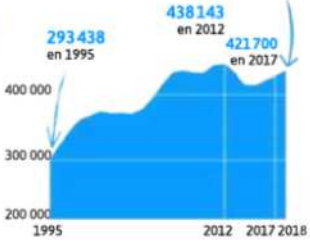

... soit **7%** des **jeunes de 16-25 ans**

Où sont formés les apprentis ?

90% dans l'un des **2723 CFA** — **10%** dans un **lycée professionnel**

95% dans des entreprises du **secteur privé** — **5%** dans le **secteur public**

Dans le privé, quelles entreprises accueillent des apprentis ?

55,4% des apprentis accueillis dans les TPE

18,6% + 17,2% + 8,9% dans les entreprises de 10 à 50 salariés, + de 250 salariés, 50 à 250 salariés

Combien est payé un apprenti ?

- De **25% du Smic** la 1ère année pour un jeune de moins de 18 ans soit **374,62 €**...
- ... à **78% du Smic** la 3e année pour un jeune de 21 ans ou plus soit **1 168,80 €**.

Pour quels débouchés ?

Taux d'insertion dans l'emploi **7 mois** après la fin de la formation : **70%**

Durée moyenne d'un contrat d'apprentissage : **20 mois.**

CAP	54%
Bac pro.	66%
BTS	77%
Licence ou master	79%

Sources: MEN-DEPP, Enquête SIFA, gouvernement

VISACTU

Ils prônent un rééquilibrage social

NOTE Un texte, signé des trois économistes qui ont inspiré le programme de Macron, a été dévoilé

Alors que « beaucoup de Français craignent que les réformes bénéficient au pays, mais les laissent eux-mêmes de côté », Philippe Aghion, Philippe Martin et Jean Pisani-Ferry regrettent que « la lutte contre les inégalités d'accès » ne soit pas plus apparente dans la politique du gouvernement. Les trois économistes de renom – qui ont largement inspiré le programme du candidat Macron – suggèrent notamment au président de présenter des « objectifs concrets » en matière de sous-emploi des jeunes, sortie du chômage de longue durée, et ouverture des postes de responsabilité.

« Il importe de se montrer aussi audacieux dans la lutte contre les rentes et les privilèges d'en haut que dans le combat contre les corporatismes d'en bas », souligne leur texte publié, samedi, par « Le Monde ». Une note qui regrette l'absence d'une « voix forte » pour porter le message social « à l'intérieur du gouvernement ». Sur Twitter, Jean Pisani-Ferry – qui fut par ailleurs le coordonnateur du programme économique d'Emmanuel Macron –, a indiqué qu'il ne souhaitait pas commenter cette note, sans toutefois en démentir l'authenticité. « Ce n'est pas par crainte de la foudre, c'est parce qu'elle n'était pas destinée à être publiée », a-t-il précisé.

Selon le quotidien, le texte en question, intitulé « renforcer la dimension émancipatrice de l'action gouvernementale », aurait été écrit à la demande d'Emmanuel Macron, et adressé à l'Élysée le 4 juin dernier.

Selon « Le Monde », la note aurait été écrite à la demande d'Emmanuel Macron. PHOTO AFP

VU SUR LES **RÉSEAUX SOCIAUX**

Marsaud s'estime insultée

La députée dit être offensée par des opposants à l'autorisation du glyphosate

Ce qu'elle a dit. Dimanche matin, Sandra Marsaud a écrit une quinzaine de lignes sur Facebook. La députée LREM de la 2e circonscription de Charente s'est estimée « insultée » par les commentaires et messages violents d'opposants à l'autorisation du glyphosate. Voici quelques extraits de son post : « Je suis à la limite de dénoncer précisément et nommément tous ceux qui m'insultent […] en se cachant derrière leur écran. […] Plusieurs de mes collègues ont stoppé leurs comptes de réseaux sociaux pour cela. » Sandra Marsaud ajoute être traitée « de corrompue, de pourrie » et précise que certains souhaitent que sa « famille "crève" d'un cancer ». Elle termine par cette formule : « Bien à vous, chers insultants. »

Une réaction. La centriste Véronique Marendat, maire de Segonzac, a apporté tout son soutien à la députée. Elle parle de « connerie sans limite et de méchanceté sans nom » et s'interroge : « Quel est l'engagement quotidien de ceux qui t'insultent ? Privilégient-ils les circuits courts, le bio ? Cultivent-ils leur jardin, trient-ils leurs déchets, limitent-ils les emballages et leurs déplacements ? Donnent-ils du temps pour une association ? […]. J'aimerais être sûre que tous ces donneurs de leçons passés maîtres dans l'art de l'insulte font finalement preuve d'exemplarité. »

Sandra Marsaud (LREM), députée de Charente. PHOTO L.D.

Que faut-il en penser ? Ces péripéties témoignent de l'indigence de nombreux commentaires rédigés sur Facebook et les réseaux sociaux. Un élu de la République doit-il s'en émouvoir ou traiter les affronts par le mépris ? Peut-être que les nouveaux députés n'ont pas le cuir assez tanné. L'affaire nous apprend aussi qu'il est bien difficile d'aborder sereinement la question des phytosanitaires. Le débat n'est pas facilité par le dogmatisme des plus farouches opposants à l'agrochimie et le lobbying des firmes. Enfin, l'épisode souligne l'ambivalence de la position gouvernementale. Cette semaine, Sandra Marsaud et son collègue Thomas Mesnier ont jugé nécessaire de détailler et diffuser leurs arguments : des « éléments de langage » gouvernementaux. Au fait, Sandra Marsaud se déclare « pour une sortie de l'utilisation du glyphosate ».

Olivier Sarazin

Du haut débit radio 4G en attendant la fibre

INTERNET Le Département investit 3 millions d'euros dans un réseau hertzien alternatif. La technologie retenue s'adresse aux oubliés du Net, là où la fibre n'arrivera pas tout de suite

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

« La secrétaire de mairie et les maîtresses sont enchantées ! Elles ont enfin accès à internet, avec un débit dix fois supérieur à celui du réseau Wimax Alsatis, qui fonctionnait très mal », a dit Alain Laidet, le maire d'Échallat, village de 498 habitants près de Rouillac. L'élu s'exprimait vendredi à Bassac, où le Conseil départemental a officiellement lancé le réseau THD radio 4G de Charente. Quèsaco ? Le point.

1 Quelle différence avec la 4G mobile ?

Le très haut débit (THD) radio 4G est réservé à une utilisation domestique. Les fréquences qu'il utilise sont différentes (bande 3 410 à 3 460 MHz). Elles ont été récemment libérées par l'Acerp, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. La technologie requiert l'installation d'une petite antenne, sur le toit, chez l'utilisateur. Cette antenne est reliée à un boîtier.

2 À qui s'adresse cette nouvelle technologie ?

Aux oubliés du Net, là où la solution filaire classique est dégradée, où l'ADSL « rame ». En Charente, cinq premiers pylônes ont été montés à Puymoyen, Dignac, Moulidars, Bonneville et Criteuil-la-Magdeleine. Quinze autres le seront bientôt. 65 communes seront couvertes en juillet, 240 autres fin août (voir l'infographie ci-contre). « Le réseau devrait toucher 110 000 foyers », assure Pierre Debesson, le directeur du syndicat Charente numérique.

3 Combien le nouveau réseau a-t-il coûté ?

Le Département (via Charente numérique) investit 3 millions d'euros dans ce réseau d'initiative publique. La conception et la construction ont été confiées à l'opérateur Nomotech, basé dans la Manche.

4 Le THD radio peut-il freiner le déploiement de la fibre ?

Logiquement, non. « C'est une solution transitoire en attendant le déploiement de la fibre partout en Charente, fin 2021 », assure François Bonneau, le président du Conseil départemental. Selon Pierre Debesson, le réseau THD radio 4G devrait compter entre 1 000 et 2 000 abonnés. Le coût public du branchement individuel oscillerait donc entre 1 500 et 2 000 euros Est-ce trop cher pour une « solution transitoire » ? Aux spécialistes et aux politiques de trancher…

5 Qui commercialise ? Et à quel prix ?

Deux fournisseurs d'accès à internet (FAI) sont déjà sur les rangs : Ozone (une filiale de Nomotech), dont la première offre de lancement coûte 29,99 € par mois, et Nordnet (une filiale d'Orange), dont les formules oscillent entre 19,90 et 49,90 €.

Ozone a un commercial local, Kevin Moreau, qui répond au 06 37 03 98 62. Nordnet peut être contacté au 34 20 (appel non surtaxé). Il est possible qu'Alsatis se manifeste aussi et propose une offre.

65 communes couvertes le 1er juillet

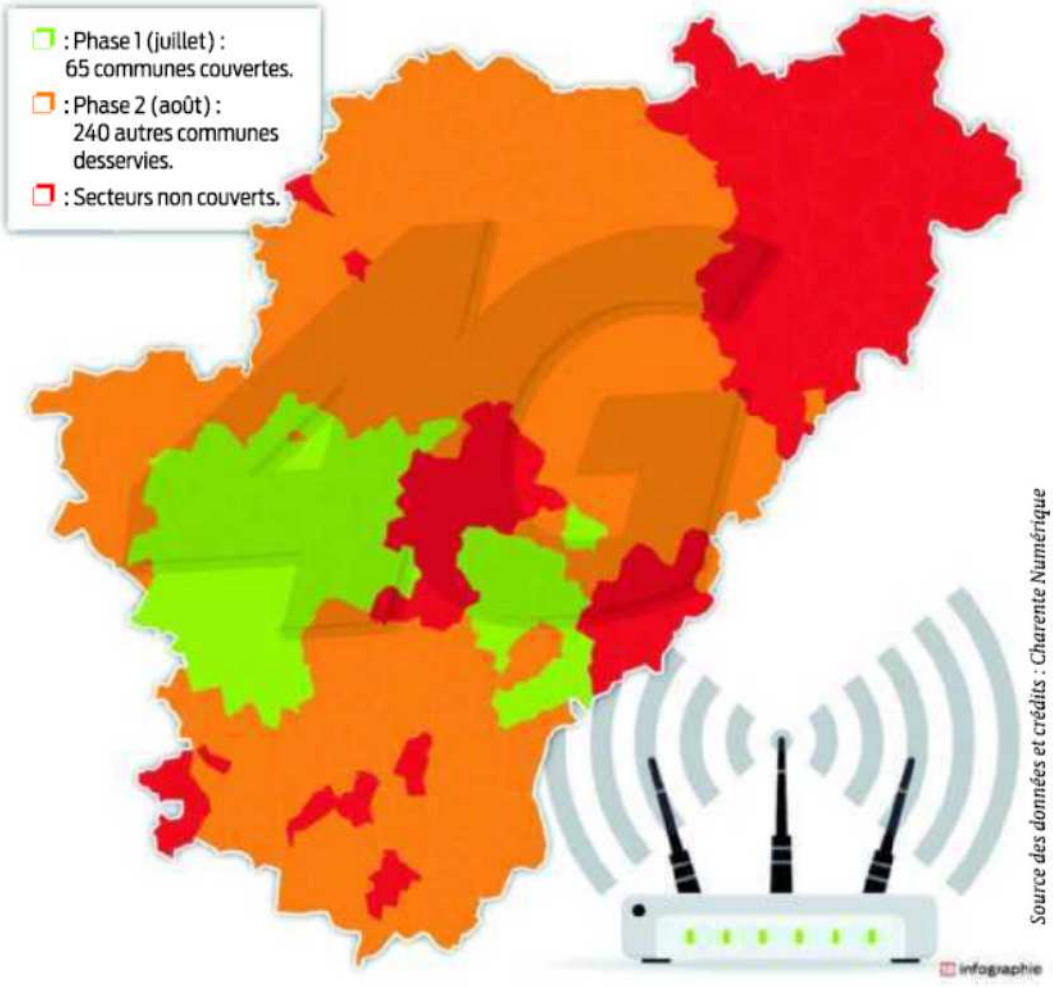

Source des données et crédits : Charente Numérique

GENSAC-LA-PALLUE

60 caravanes s'installent sur le terrain de football

Hier, des gens du voyage se sont illégalement installés sur le terrain de football de Gensac-la-Pallue. Les forces de l'ordre ont compté une soixantaine de caravanes et environ 500 personnes. Par ailleurs, les voyageurs qui faisaient halte à Salles-d'Angles depuis quelques jours se sont posés sur une aire de covoiturage à Merpins.

« Cet arbre est aussi résistant que le verre »

VERALLIA L'usine de Châteaubernard a célébré samedi ses 55 ans. 300 personnes étaient à la fête. Un copalme d'Amérique (Liquidambar styraciflua) a été planté. Tout un symbole

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

La plantation de l'arbre des 55 ans, en présence du directeur Christian Garnaud. PHOTO O. SARAZIN

Des animations façon kermesse, des visites guidées et un dîner sous Tivoli… C'était jour de fête, samedi à Châteaubernard, où environ 300 personnes ont célébré les 55 ans de l'usine Verallia (anciennement Saint-Gobain).

La manifestation s'adressait aux employés et à leurs proches, aux sous-traitants et aux clients. Elle fut très familiale, loin des préoccupations du moment. Chez Verallia, l'heure est en effet à la prudence : le groupe pourrait être cédé par son actionnaire, le fonds américain Apollo.

« Notre ambition est d'être une verrerie de référence. Nous avons tous les atouts pour y arriver : l'amour du métier de verrier, l'attachement à notre usine, la solidarité, des relations humaines fortes et un positionnement aux cœurs de nos marchés », a sobrement déclaré Christian Garnaud, le directeur du site, lors de l'événement. De son côté, Tristan Thommasson, le directeur industriel du groupe, n'a fait aucune annonce.

300 000 tonnes par an

Samedi, on a préféré s'amuser et feuilleter l'album photo d'un fleuron de l'industrie en Charente. L'usine est née en 1963. Saint-Gobain souhaitait regrouper les verreries d'Arlac (33), Angers (49) et Cognac sur un seul et même site. Verallia produit désormais près de 2 millions de bouteilles chaque jour. Châteaubernard vend sa production extra-blanche au négoce du cognac et des spiritueux. Ses bouteilles de teinte verte sont destinées aux négociants et viticulteurs bordelais.

« Nous produisons 300 000 tonnes de verre par an, soit trente fois le poids de la Tour Eiffel », a déclaré Christian Garnaud lors des visites guidées. Le directeur a fasciné son auditoire en montrant les images d'une caméra au plus près du verre en fusion. Dans les trois fours, le mélange de sable, de soude et de chaux approche les 1 400 °C ! La caméra, bien évidemment, est ventilée et réfrigérée.

Une anecdote du patron a également fait mouche : « Ce soir, au dîner, retournez la bouteille. Si vous trouvez les lettres V et F précédées d'un point, le flacon vient d'ici ! »

À 18 heures, Stéphane Bienfait, responsable maintenance, a planté « l'arbre des 55 ans » devant l'usine. L'essence choisie est un copalme d'Amérique – de son nom savant Liquidambar styraciflua. L'espèce est vigoureuse, sa croissance est rapide. Ses feuilles lobées prennent de superbes teintes pourpres à l'automne. « Cet arbre aurait survécu à l'attaque d'Hiroshima. Il est aussi résistant que le verre. Il s'adapte aux saisons, il est toujours beau. Il est solide mais souple et flexible, comme nous le sommes avec nos clients », a ajouté Stéphane Bienfait. Jardinier d'un jour. Verrier toujours…

LE PIÉTON

Sait reconnaître les petits détails qui font les grands symboles... Samedi après-midi, lors de l'anniversaire de l'usine Verallia (lire ci-contre), il n'y avait pas de plastique sous le tivoli. Au bar, on servait de l'eau pétillante, de la limonade et des jus de fruit. Toutes les bouteilles étaient en verre !

Ils veulent sauver la classe

ÉDUCATION Parents et syndicats sont unis pour faire annuler, avant l'été, la fermeture programmée d'une classe de 5e au collège Félix-Gaillard

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Samedi matin, les parents d'élèves concernés par la fermeture de classe ont manifesté devant l'établissement avec des élèves. PHOTO DR

La grogne a franchi un palier au collège Félix-Gaillard de Cognac. Depuis deux mois, parents d'élèves et enseignants ferraillent contre la direction académique pour empêcher la fermeture, à la rentrée prochaine, d'une classe de 5e.

Et ce sont justement les futurs concernés qui se mobilisent. Samedi matin, une soixantaine d'élèves revenant d'un voyage scolaire ont manifesté devant l'établissement. « La directrice d'académie n'a toujours pas annulé sa décision et la sous-préfecture ne nous a pas répondu, déplore Christelle Guiso, présidente de l'association des parents d'élèves Peep. Tout ça alors que nous avons recueilli 400 signatures sur notre pétition. »

La grève se profile

Du côté des professeurs, on monte également d'un ton. Mercredi, Sud éducation et Force ouvrière ont déposé un préavis de grève courant du 14 juin au 8 juillet. « Et depuis, toujours rien, s'étonne Olivier Brunaud, secrétaire départemental FO. Normalement, ce préavis est censé déclencher l'ouverture de négociations. Mais la situation reste bloquée et c'est la responsabilité de l'administration. »

Alors, y aura-t-il grève la semaine prochaine ? « On ne fera rien sans les parents, répond Élaine Sanchis, trésorière FO. La grève est en discussion et c'est une initiative possible. » Quoi qu'il en soit, les syndicats se sont engagés à ne pas perturber le brevet, à la fin du mois.

Une issue rapide ?

Les modalités d'action devraient être tranchées mercredi. À 18 heures, la salle polyvalente du collège accueillera une réunion parents-professeurs pour « mettre en place un rapport de force ». L'occasion de rappeler les arguments. « La directrice d'académie a fixé le seuil d'une ouverture de classe à 30 élèves, rappellent les syndicats. En appliquant la fermeture de classe, on arrive à 31. Donc le rectorat ne respecte même pas ses propres règles. Mais, en plus, il va y avoir des redoublements et peut-être même des arrivées d'élèves. Au final, on est déjà en dehors des seuils. » Même conclusion de la Peep : « Rien qu'à 30, ce n'est pas supportable pour nos enfants », estime Christelle Guiso.

Les enseignants espèrent une issue rapide. « Faire une ouverture de classe tardive, à la rentrée, ce n'est jamais dans de bonnes conditions, appréhende François Créach, de Sud éducation. Alors il faut sauver cette classe d'ici l'été. »

CHÂTEAUBERNARD

La commune va ester en justice

Le Conseil municipal a balayé de nombreux sujets, jeudi 7 juin. À commencer par le Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple). Les élus ont autorisé le maire, Pierre-Yves Briand, à se constituer partie civile au nom de la Ville de Châteaubernard au titre des préjudices subis par la commune du fait de malversations et détournements opérés dans le cadre du fonctionnement du Sivom du Cognaçais.

Si l'ancien directeur, Didier Hay, et l'ancien président, Lilian Jousson, comparaîtront devant le tribunal correctionnel le 26 juin, le maire a tenu à faire « un commentaire sur cette affaire qui date » : « les faits reprochés au directeur et au président sont sans commune mesure… Le président n'a pas assuré son rôle de respect du code des marchés publics, c'est différent du détournement de fonds (faits reprochés au directeur, NDLR). »

Si les rangs étaient clairsemés jeudi soir, les débats et les sujets abordés ont été riches lors du conseil municipal. PHOTO S. B.

Les écoles mieux isolées

Au chapitre des travaux, les ouvrants de la mairie vont être remplacés, une nouvelle chaudière sera installée salle Sainte-Thérèse et l'école primaire Jules-Vallès et la maternelle de La Combe des Dames subiront des travaux d'isolation et bénéficieront aussi d'une nouvelle chaudière. Des travaux facturés 306 403 euros mais le coût final ne sera que de 146 396 euros grâce à une subvention croissance verte (109 745 euros) et la récupération de la TVA (50 262 euros).

Concernant la restauration scolaire, si le coût d'un repas à la cantine reste inchangé pour les enfants castelbernardins (2,12 €), celui des enfants hors commune passe de 2,58 € à 3,12 €. « Un tarif bien en dessous de ceux pratiqués par les autres communes, y compris Cognac », a souligné Pierre-Yves Briand. Et de préciser que la commune comptabilise 160 enfants non domiciliés sur Châteaubernard, soit 40 % de l'effectif total.

Monument aux morts

Jean-Claude Fayemendie, conseiller municipal d'opposition, a relayé l'inquiétude des anciens combattants face à un éventuel déplacement du Monument aux morts. Ces derniers s'y opposent catégoriquement car il s'inscrit dans une histoire locale. « Ce ne sont pas les anciens combattants qui vont décider », a rétorqué le maire avant d'évoquer les dissensions à ce sujet dans sa propre majorité. Pour autant, l'édile « qui trouve le projet pas stupide du tout » s'est voulu rassurant. Les anciens combattants seront consultés et « si le projet devait un jour voir le jour, ce serait pour donner plus d'importances aux cérémonies ». Les élus se sont aussi penchés sur les eaux pluviales. La Ville a commandé un schéma directeur d'assainissement pluvial (SDAP) au bureau d'études Céramide. Une présentation en a été faite aux élus, jeudi soir, par le directeur général des services, Jean-Michel Boquet. Il a souligné la particularité castelbernardine : « la commune compte 15 bassins de rétention infiltrant. C'est relativement important. »

Après un état des lieux et un diagnostic pluvial posés, il ressort du SDAP que plusieurs travaux devront être conduits. Il conviendrait de redimensionner le réseau rue de la Trâche (85 000 euros) tout comme rue de la Pierre-Levée (14 000 euros). Trois bassins mériteraient d'être agrandis ou créés entre le bourg et la pointe à Rulleau (280 000 euros) : rue des Groies, sur le site du vendeur de voitures (pointe à Rulleau) et avenue du Général-de-Gaulle.

Sandra Balian

SEGONZAC

Les élus ont validé la vente de la maison de retraite Raby-Barboteau

Mardi, après l'assemblée générale de la nouvelle association qui gère l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Raby-Barboteau – qui a annoncé la réussite de la médiation entre elle et la mairie de Segonzac pour le rachat du site, en fin d'après-midi – le conseil municipal a validé, lors de sa réunion en soirée, cet accord, à l'unanimité.

Véronique Marendat, le maire, visiblement soulagée et satisfaite de ce dénouement, a lu l'acte de médiation avant quelques commentaires. « C'est une bonne nouvelle, avec deux séances de médiation judiciaire seulement après la demande de rachat du site par la nouvelle association. Il n'y aura aucun recours. La mairie cède l'ensemble des bâtiments, la station d'épuration (1), la chaufferie bois et les mobiliers pour une somme estimée à 4 200 000 euros. Nous espérons signer les documents en septembre. Jusqu'à cette date, le loyer sera le même, soit 216 000 euros par an. Autre bonne nouvelle : l'association souhaite intégrer, au conseil d'administration, les maires des communes concernées. »

Véronique Marendat a également évoqué une mutualisation en cours entre les Ehpad de Lignières-Sonneville et Segonzac, avant l'étude d'un éventuel regroupement. Parmi les autres délibérations débattues lors du conseil municipal figure la poursuite de la prise en charge de la lutte contre les frelons asiatiques, du 15 juin au 15 octobre. Les élus ont aussi voté la vente de sept pavillons, rue du 8-Mai-1945, par la SA Le Foyer.

Deux postes créés

Une convention de mise à disposition du broyeur de Châteauneuf sera signée tandis que le Conseil municipal a retenu la banque Caisse d'Épargne au titre du financement de l'aménagement du lotissement « Nouveau quartier » et confirmé la poursuite de la tranche conditionnelle des travaux. L'institution d'une commission intercommunale d'aménagement foncier des Ballastières, avec Bourg et Mainxe, a été validée.

Deux postes sont créés. Le premier, d'agent technique, pour accroissement temporaire d'activités pour la période du 6 juin au 31 octobre et le second, d'agent du patrimoine, à la Médiathèque. Enfin, une commission municipale environnement a été constituée.

Samuel Méchain

(1) Après la rétrocession de ces biens à la commune par la Communauté d'agglomération de Grand Cognac.

Les enfants à la fête pour la kermesse

CHÂTEAUBERNARD L'école maternelle de La Combe des Dames et l'école primaire Jules-Vallès ont choisi le premier jour de juin pour leur kermesse. Sur scène, ce fut le festival des genres musicaux et les enfants n'ont pas boudé leur plaisir. Les plus grands ont fait preuve d'un bel esprit d'autodérision avec un clin d'œil à l'omnipotent portable en offrant une version dansée de la chanson « Mon précieux » de Soprano.

Une belle complicité scénique reliait garçons et filles pour la kermesse. PHOTO SANDRA BALIAN